

LES GRANGES GONTARDES - COMMUNE**Séance du 02/03/2026****Membres en exercice : 13****Présents : 10****Représentés : 0****Absents : 3****Votants : 9****Pour : 9****Contre : 0****Abstention : 0**

deux mars deux mille vingt-six à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Madame Hélène MOULY, Maire.

Présents : Gérard BAUMEA, Cécile BREUILLAUD, Jean-Christophe CAMBON, Fabienne KOBİ, Hélène MOULY, Franco PICCARDO, Nicole PONIZY, Jérôme ROIG, Didier SOULAIGRE, Dominique VEZON DAUNIS

Représentés :

Absents : Emmanuelle COMBET, Christophe GALISSARD, Geoffroy HUGUES

Secrétaire de séance : Cécile BREUILLAUD**Date de la convocation :** 23/02/2026**N° d'ordre : DE_005_2026 02/03/2026****Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 budget de la commune (M57)**

Après que Monsieur Didier SOULAIGRE, 1^{er} Adjoint en charge des finances, ait présenté au Conseil Municipal le budget 2025 réalisé.

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025,

VU le compte Financier Unique 2025 de la commune,

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le CFU du budget principal fait ressortir les résultats suivants:

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Excédent / déficit
Résultat 2024 reporté		169 395.02 €	169 395.02 €
Opérations de l'exercice 2025	798 281.51 €	1 044 902.29 €	246 620.78 €
Résultat de clôture 2024	798 281.51 €	1 214 297.31€	416 015.80 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Résultat 2024 reporté	543 237.79 €		- 543 237.79 €
Opérations de l'exercice 2025	166 198.66 €	641 874.03 €	476 675.87 €
Résultat de clôture 2025	709 436.45 €	641 874.03 €	- 67 562.42 €
ENSEMBLE DES SECTIONS			
	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat 2024 reporté	712 632.81 €	-543 237.79 €	169 395.02 €
Résultat de clôture 2025	416 015.80 €	- 67 562.42 €	348 453.38 €

Après présentation du CFU 2025 du budget principal, Madame Le Maire, se retire de la séance, quitte la salle pour laisser au 1^{er} adjoint la présidence et permettre à l'assemblée de voter.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité** :

APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe ;

DONNE pouvoir à Madame Le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Les Granges Gontardes, le 02/03/2026

Madame Hélène MOULY
MAIRE



Date de transmission de l'acte: 09/03/2026
Date de réception de l'AR: 09/03/2026
026-212601454-DE_005_2026-DE
A G E D I